

la réalité. C'était, à mon avis, une hallucination pure et simple.

J'écrivis douze chapitres ; mon manuscrit donnait la matière d'un petit volume in-18, de 200 à 250 pages. Mon but était de répandre parmi le peuple un livre de propagande facile, qui devait grâce à la sympathie attachée à mon héroïne, attiser les haines contre le clergé.

A ce moment, la librairie Anti-Cléricale avait, d'autre part, publié de nouveau, à grand renfort d'affiches illustrées, le roman absurde sur les prétendues débauches de Pie IX. Ces affiches avaient causé grand émoi, et la presse catholique éclatait en articles indignés.

* * *

Afin de m'étourdir, je poussai mon impiété à l'extrême. C'est ainsi que j'avais organisé, avec mes amis du *Groupe-Garibaldi*, un bal anti-cléricel pour le 3 avril, jour du Vendredi-Saint. Pour tourner en dérision les croyances catholiques, je m'étais travesti en " saint Nicolas ", portant une auréole sur la tête, et, au côté, le saloir légendaire où paraissent les trois petits enfants ressuscités. Ce fut mon dernier sacrilège.

Tel était donc mon état mental, à l'époque où je devais recevoir le coup de grâce : affliction ressentie par suite de ce que je nommais les " défaillances " de mes collègues libres-penseurs ; exaltation d'esprit irréligieux poussée à son paroxysme ; violent chagrin causé par l'incessante constatation des basses rivalités et des haines lâches qui déchiraient mon parti ; et par dessus tout, profond dégoût des républicains et de moi-même. Ne croyant plus à rien, je n'avais dès lors qu'une chose à faire en ma qualité de sceptique incrédule, pour en finir avec tous ces écœurements ; me suicider. C'eût été me conformer à la logique libre-penseuse. Dans quelle crise suprême la foi allait-elle me revenir ?

Chaque semaine, je consacrais deux journées à la traduction du procès de Jeanne d'Arc. Ce travail m'était très pénible : il mettait sans cesse sous mes yeux ma partialité, qui, s'aggravant par la suppression des passages qui me gênaient, devenait de plus en plus de la mauvaise foi.

En accomplissant cette besogne déloyale, je me disais, seul à seul avec ma conscience : — Ce que je fais là n'est pas honnête.

Et puis, il faut bien le déclarer, je me sentais d'autant plus honteux que j'admirais le caractère sublime de Jeanne d'Arc.

Les passages que je retranchais du procès étaient ceux qui avaient trait à ses visions. Je maintenais intact, au contraire, tout ce qui faisait resplendir le patriotisme de la vierge lorraine : en supprimant le surnaturel auquel je ne croyais pas, je transformais la Pucelle en " héroïne laïque ".

Je n'avais parlé des " voix " de Jeanne que lorsqu'il s'était agi de représenter la vaillante fille à Domremy. C'était à ce propos que j'avais formulé ma théorie sur les hallucinations.

Mais la suite de cette merveilleuse histoire m'embarrassait.